

**Allocution de Claude BIALOUX**  
**Vice-président en charge du SPANC et de l'Habitat**  
**Communauté de Communes Creuse-Grand-Sud**  
**Cérémonie des voeux - 30 janvier 2019 – Saint-Marc-à-Frongier**

Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités

Le spanc : un point positif de notre communauté de communes. Bien sûr quand on prononce le mot « SPANC », la première pensée qui nous vient, ce sont les fameux contrôles obligatoires qui ne font pas toujours plaisir. Mais heureusement il n'y a pas que cela.

Fin 2015, quand on a pris connaissance du 10ème programme de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, nous avons tout de suite compris qu'il était nécessaire et intéressant d'en faire profiter les particuliers qui avaient des installations défectueuses.

Nous avons organisé de nombreuses réunions d'information, chaque personne ayant droit avait été conviée. Les aides de l'Agence de l'eau s'élevant à une hauteur de 60% Sur un plafond de 8 5 00 € par assainissement.

Ce 10ème programme va permettre à 125 propriétaires volontaires, dont les installations présentent des nuisances pour l'environnement, d'effectuer une mise aux normes et de bénéficier d'une subvention importante.

D'ici la fin de l'année 2019, la communauté de communes aura mobilisé 568 915 € auprès de l'Agence de l'eau au profit des particuliers pour participer à la protection de l'environnement.

Plus d'un million d'Euro de travaux pour les entreprises du territoire. Cette opération s'inscrit aussi dans la stratégie de la communauté de communes en faveur des entreprises et artisans locaux. Au terme de ces réhabilitations d'installations, c'est plus d'un million d'Euro qui auront bénéficié au tissu économique du territoire.

125 installations d'assainissements refaites à neuf, c'est un record puisqu'aucune autre communauté de communes du département n'a atteint ce chiffre là.

C'est une belle réussite et je veux en profiter pour féliciter et remercier toute l'équipe qui m'a entouré pour mener à bien ce projet.

Nos agents de la comcom, Myriam qui passe du temps sur chaque dossier long et complexe. Noémie à l'accueil n'a pas toujours la meilleure place, parfois elle a des râleurs au téléphone mais elle garde toujours son sourire. Sandrine à la comptabilité, puis certains qui interviennent de temps en temps.

Et enfin notre prestataire, l'agence Véolia d'Aubusson, Céline et toute son équipe qui travaille en étroite collaboration avec nos agents.

C'est grâce à toutes ces personnes que l'on est arrivé à un tel résultat.

Nous travaillons aussi le 11ème programme de l'Agence de l'eau qui se déroulera sur 3 ans jusqu'en 2021.

Les aides ont diminuées de moitié, elles passent à 30% toujours sur le plafond de 8 500 €.  
Par contre les critères ont évolué, ceux qui n'ont pas d'installation d'assainissement peuvent en bénéficier dans certains cas.

Déjà une bonne vingtaine de personnes sont intéressées. Ce programme n'aura pas l'ampleur du précédent, mais il débute bien.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux et une très bonne année 2019.